

COMMENT INSCRIRE MON ENFANT AU LYCEE LEON BLUM ? (PROCEDURE 2026-2027)

1^{ère} étape : MA DEMARCHE EN LIGNE (SLI)

- ➊ Après avoir pris connaissance de l'affectation de mon enfant au Lycée Léon BLUM, Je me connecte au service en ligne d'inscription (SLI) via educonnect : <https://teleservices.education.gouv.fr>
- ➋ Sur la page d'accueil, je clique sur "Inscrire" et j'accède au service. Je vérifie les informations concernant la formation et le lycée dans lequel mon enfant est affecté avant de commencer l'inscription dans cet établissement.
- ➌ Je choisis les options souhaitées parmi celles proposées par l'établissement.
- ➍ Je vérifie mes informations ainsi que celles de mon enfant (identité, coordonnées, type d'hébergement au lycée) et je modifie si nécessaire.
- ➎ Je consulte le récapitulatif et je valide l'inscription de mon enfant dans son futur établissement.

2^{ème} étape : MON INSCRIPTION AU LYCEE

Je me rends directement au Lycée Léon BLUM entre le mardi 30 juin 2026 à partir de 14h30 jusqu'au vendredi 3 juillet 2026 à 17h30 (cf. horaires d'ouverture des bureaux d'inscription) pour remplir les documents en complément pour le dossier d'inscription.

Le calendrier avec les horaires d'ouverture des bureaux d'inscription 2026/2027 ainsi que la liste des pièces à fournir sont à consulter et/ou télécharger sur le site internet du Lycée Léon BLUM : <https://www.lycee-leon-blum.fr/>

Attention : si l'élève n'est pas inscrit sur le SLI avant le samedi 4 juillet 2026 à 12h, il perd le bénéfice de son affectation au lycée Léon Blum.

